

PV Assemblée des Délégués

Samedi 1^{er} février 2025, Rosé-Avry

Présent(e)s :

Comité directeur :

Jean-Denis Willemin	Président	JDW
Damien Fellay	Vice-président	DF
Petra Ziswiler	Vice-présidente	PZ
Claude Béroud	Trésorier	CBé
Catherine Bovay	Secrétaire	CBo
Jean-Marie Arlettaz	Directeur technique	JMA
Lucien Jacot-Guillarmod	Resp. techn. et habits	LJG
Serge Salomon	Resp. communication	SS
Stéphane Lambert	Rest. Swiss Pétanque Tour	SL

Délégué(e)s au comité :

Bertrand Mettraux	Webmaster	BM
Anne Arlettaz	Resp. licences	AA

Les initiales sont utilisées afin d'alléger la rédaction et la lecture

Représentants associations cantonales :

Stéphane Blanchet	ACVP Président
Vincent Jaggi	ACVP Vice-président
Daniel Ruffieux	AVP Président
Raoul Bortolotti	AVP Trésorier
Christophe Ducry	AVP Resp. champ. VD clubs
Christophe Schnurrenberger	AVP Resp. concours
Dominique Longet	AVP Resp. commission jeunes
Philippe Rouveure	ACGP Président
Yvette Stefani	ACGP Déléguée
Sébastien Blanc	ACFP Président
Boubacar Gueye	ACFP Délégué
Laurent Leuenberger	AJP Président
Edgar Bapst	AJP Trésorier
Josef Husmann	SAP Vice-président
Marcel Cantoni	SAP Actuaire
Julio Iglesias	SAP Délégué juniors

Membres d'honneur présents :

Raoul Bortolotti
Norbert Cuennet
Georges Galloni

Présences par association cantonale :

ACGP : 12
ACFP : 8
ACVP : 21
AJP : 21
AVP : 57
SAP : 20

139 votants / majorité absolue : 70

Seuls les Délégués ont le droit de vote. Les autres participants ont une voix consultative, le cas échéant.

1. Mot de bienvenue

Nomination des scrutateurs (chaque personne en bout de table).

2. PV de l'Assemblée des Délégués 2022 (n'est pas lu)

Pas que question, pas d'opposition.

Le PV 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Admissions – Démissions – Radiations – Demande de congé

C.Béroud

Actuellement, nous sommes 100 clubs, plus les demandes d'admission de 3 nouveaux clubs :

Passion Pétanque (AGCP), Les Sixboulettes (AVP) et Les Maronniers (reprise de licence AVP). Je vous demande d'accepter ces 3 clubs au sein de Swiss Pétanque.

Selon document joint N° 1

Les changements selon le tableau présenté sont acceptés à l'unanimité.

Je souhaite la bienvenue à ces 3 nouveaux clubs au sein de la fédération.

4. Rapports :

a) Président

J-D. Willemin

b) Trésorier (comptes reçus par mail avant l'assemblée)

C. Béroud

c) Vérificateurs des comptes 2024 ACGP & ACFP

Pas de question, pas d'opposition.

Les comptes sont approuvés à la majorité.

d) Commission technique et arbitres

J-M. Arlettaz

e) Responsable des licences

A. Arlettaz

- | | |
|--|----------------|
| f) Responsable des équipes nationales | D. Fellay |
| g) Responsable du Championnat des clubs | L. Leuenberger |
| h) Communication, médias, réseaux sociaux et site Internet | S. Salomon |
| i) Situation de la représentativité des femmes | C. Bovay |

Tous ces rapports sont joints au présent document. Documents de 2 à 9.

5. Décharge au Comité directeur sortant

Décharge est donnée à l'unanimité au comité sortant pour sa gestion des 3 dernières années.

6. Statuts, proposition de modifications (reçus par mail avant l'assemblée) D. Fellay

Nos statuts sont anciens, ils ne répondent plus à la réalité et Swiss Olympic a certaines exigences concernant les statuts des fédérations membres. Nous aurions pu simplement rajouter les éléments demandés par Swiss Olympic et faire quelques petites modifications, mais nous avons décidé, au sein du Comité directeur, de les reprendre plus en profondeur avec la collaboration du service éthique de Swiss Olympic. L'idée étant de les simplifier et de les mettre à jour. Les principaux changements sont :

- Une Assemblée des Délégués annuelle (exigence de Swiss Olympic), afin de ne pas retarder ou péjorer la prise de décisions et ainsi avancer plus rapidement. Cela nous permet également de nous assurer le versement des subventions Swiss Olympic.
- Le nombre de délégués présents à l'Assemblée des Délégués passerait à 1, pour des raisons organisationnelles et de coûts.
- La durée de mandat du Comité directeur, actuellement de 3 ans passerait à 4 ans. Avec 3 mandats consécutifs par membre, ceci étant dans les standards de la branche.
- Toutes les parties discipline et recours ont été enlevées, ce sont des règlements spécifiques. Si ces statuts modifiés sont acceptés aujourd'hui, ces règlements seront révisés.

Les anciens statuts comportaient 65 articles, ils n'en comptent plus que 33. Vous les avez tous reçus ; nous n'avons reçu aucune remarque les concernant.

Raoul Bortolotti : il fallait les simplifier, mais personnellement je les trouve trop simplifiés ; ils manquent de précisions. On aimerait trouver tous les cas afin qu'il n'y ait pas de vices de formes. Mais si Swiss Olympic dit qu'ils sont conformes au modèle actuel, on fera avec. Concernant les articles des règlements de discipline et sanctions, il faudrait que ce soit signalé dans les statuts de l'existence de ces règlements à part. D'autre part, concernant la notion de membre, on a toujours dit que dans les anciens statuts ce n'était pas clair. Cela ne l'est pas non plus dans la nouvelle version. Est-ce qu'un membre c'est un club ou une personne ? Il n'y a pas de différenciation ; il faudrait trouver un terme qui le définisse car cela peut porter à confusion. L'article 29 est nouveau et parle des dépenses, dont « sont à la charge de Swiss Pétanque », frais de concours réservés à la fédération. Je ne comprends pas ce que cela représente. Car si je me réfère au cahier des charges des championnats suisses et de la Coupe Suisse, il est indiqué que seul Swiss Pétanque a l'autorité pour leur organisation. Cela voudrait dire que Swiss Pétanque paierait tous les frais de leur organisation. Il faudrait spécifier car cela peut poser problème.

JDW : ce qui concerne le championnat suisse, il y a un cahier des charges. La simplification des statuts a été demandée par Swiss Olympic, mais avant cela nous avons eu des problèmes qui ont demandés l'intervention d'un avocat. Celui-ci nous a dit que nos statuts étaient beaucoup trop compliqués et que plus on allait dans le détail, plus les décisions pouvaient être contestées. Voilà pourquoi les statuts doivent être succincts et ce sont les règlements annexes qui doivent être précis.

RB : je comprends que les statuts doivent être le plus succinct possible, mais étant habitués à des procédures professionnelles, si c'est simple, cela doit être clair et précis afin qu'il n'y ait pas de doute.

Nicolas Mathey : est-ce que ces modifications impliquent que les clubs et les associations cantonales doivent revoir leurs statuts ? Est-ce que Swiss Olympic demande cela ?

JDW : Swiss Olympic n'a demandé ces modifications que pour la fédération. Les statuts des associations cantonales et des clubs précisent qu'il faut se référer aux statuts de la fédération. Mais si vous voulez les changer car ils sont anciens, c'est bien de les modifier également. Pour le moment, il n'y a pas d'obligation.

CBé : concernant les statuts des associations cantonales, je l'ai remarqué dans d'autres sports, cela viendra aussi, surtout pour ce qui concerne l'éthique. Dans une année ou deux les cantonales devront certainement ajouter l'article concernant l'éthique.

Laurent : dans l'article concernant l'Assemblée des Délégués, il est dit qu'un club sera représenté par un membre mais qu'il peut venir accompagner. Cela ne va pas réduire les frais. Pourquoi ne pas imposer qu'une seule personne ?

JDW : je vous signale que si vous acceptez les statuts tels qu'ils vous ont été envoyés pour prise de connaissance, la prochaine assemblée se déroulera dans une année. D'ici là de nouvelles modifications peuvent être faites et les statuts revotés l'année prochaine.

Anonyme : il est prévu un changement de direction de deux ans en deux ans. Mais sans précision. Comment cela va être organisé ?

DF : afin d'assurer une continuité, et ne pas voir un comité directeur démissionner en bloc, l'idée est que chaque année des Jeux Olympiques d'été, il y ait la moitié du comité à élire pour 4 ans. Et quand c'est les Jeux Olympiques d'hiver, il y ait l'autre moitié du comité qui puisse se présenter. C'est aussi les standards de la branche. Si les statuts sont acceptés aujourd'hui, n'étant pas une année olympique, l'idée est d'élire le comité pour une année et l'année prochaine on commencerait le système de tous les deux ans.

RB : j'aimerais apporter un amendement à cette votation ; un vote va être fait sur les statuts présentés qu'il ne faut pas refuser, mais un amendement devrait être fait mentionnant que ceux-ci doivent être plus précis. Nous avons une année pour apporter d'autres modifications et précisions, et que nous ne les acceptons pas tel quel mais qu'il faut les retravailler.

DF : je propose qu'on les accepte tel quel ; il y aura une assemblée annuelle qui permettra de faire des propositions de modifications. Un amendement ne change rien au fait que l'on pourra apporter des modifications l'année prochaine. Au lieu d'attendre trois ans.

JDW : je tiens aussi à rappeler que ces statuts ont été visés, corrigés et validés par Swiss Olympic et que si on commence à mettre des amendements sur ces statuts, Swiss Olympic ne va pas comprendre la démarche. Si les statuts sont acceptés tels qu'ils sont, vous pouvez toujours faire une demande de correction pour les revoter en 2026.

RB : un amendement n'est pas contraignant ; cela oblige d'y apporter encore quelques modifications.

Josef Husmann : il faut voter pour ces statuts et refuser l'amendement proposé par RB.

Votation : qui accepte les statuts tels qu'ils ont été présentés ? :

Oui : 120 / Non : 9 / Abstention : 10

Les statuts modifiés sont acceptés.

L'AVP estime que l'amendement aurait dû être soumis à votation avant la votation des statuts afin des voter les statuts avec amendement ou sans.

Une proposition de modification sera présentée par écrit pour la prochaine assemblée.

7. Présentation et proposition d'un nouveau Comité directeur

J-D. Willemin

Notre secrétaire CBo quitte ses fonctions à la fin de cette assemblée. Elle restera afin de soutenir JDW pour les discours et mots du président. Également Stéphane Lambert, responsable de Swiss Pétanque Tour nous quittera après les prochaines finales du SPT.

Présentation du futur Comité directeur :

- Jean-Denis Willemin, Président
- Damien Felay, Vice-président et Responsable des équipes nationales.
- Petra Ziswiler, Vice-Présidente et Responsable du CIEP.
- Claude Bérout, Trésorier.
- Pour remplacer Catherine, Christophe Schnurrenberger, Secrétaire central.
- Jean-Marie Arlettaz, Directeur technique.
- Lucien Jacot-Guillarmod, Responsable merchandising et commission des joueurs/joueuses.
- Serge Salomon responsable de la communication, qui a commencé cet automne en remplacement de Barbara Pokorny.

Détails des candidat(e)s selon document joint N°10

Avant de passer à l'élection, remerciements aux personnes qui ont siégé durant ces 3 dernières années au comité. Josquin Mattez qui a été responsable des jeunes mais qui a passé que peu de temps avec nous. Philippe Gualandri qui l'a remplacé, qui avait d'excellentes idées mais n'a pas pu les imposer. Nous avons eu également Luis Monzo comme traducteur, qui a contribué au rapprochement entre suisses romands et alémaniques.

Comme Vice-présidente et Responsable communication, nous avons eu Barbara Pokorny. Elle a été d'une grande aide, notamment lors de la crise du Covid, et a apporté de nombreuses idées. Elle nous a également gratifié de belles émotions avec ses commentaires lors des commémorations et lors de ses accompagnements des équipes nationales. En tant que Vice-présidente, elle a été un atout pour tous, par sa réactivité et son professionnalisme. Un grand merci à elle.

Par son engagement parfois débordant et son soutien aux projets qui lui tiennent à cœur, Stéphane Lambert laisse son empreinte à Swiss Pétanque. Il a su apporter un dynamisme et une vision différente de notre sport. Contribution à la création de nouveaux logos, mais

surtout du Swiss Pétanque Tour qui est bien plus qu'un simple événement sportif, une véritable vitrine pour la pétanque suisse. Le SPT promeut la pétanque et rassemble des joueurs et joueuses de toute la Suisse. Un grand merci à Stéphane pour le dynamisme apporté.

Hommage surtout à Catherine. Notre secrétaire qui depuis 2021 a apporté une contribution inestimable à Swiss Pétanque. Après cette assemblée elle quittera son poste et il est difficile de mesurer à quel point sa présence va nous manquer. Elle a su amener Swiss Pétanque dans une autre dimension. Par sa créativité, son dynamisme, elle a permis à notre fédération de se moderniser et de se structurer de manière remarquable. Par son engagement, nous avons pu réaliser de nombreux projets grâce à son efficacité et sa rigueur exemplaires. Elle a toujours été présente pour écouter, pour proposer des solutions, pour innover. Sa capacité à jongler au quotidien avec les difficultés et les idées fraîches et pertinentes a permis de renforcer notre équipe et notre organisation. Ce sera pour moi un véritable regret de ne plus pouvoir compter sur elle. Je tiens à te remercier pour tout ce que tu as apporté (n.r. : ...j'abrège par soucis de modestie... 😊)

CBo : je remercie également JDW et le Comité directeur. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec tous ses membres ; des personnes très engagées et sérieuses dans leur travail, qui s'investissent énormément pour la pétanque suisse.

SL : je remercie mes collègues, nous avons fait un bon boulot. Je me retire car pour des raisons professionnelles je n'arrive plus à suivre et ne peux pas toujours être présent quand il le faudrait. Vous êtes vraiment une équipe incroyable, j'ai eu beaucoup de plaisir, merci.

JDW : quelqu'un de cette assemblée veut-elle rejoindre le Comité directeur et présenter sa candidature ? Ce n'est pas le cas, nous allons passer à l'élection. Souhaitez-vous une élection à bulletin secret et individuellement ou en bloc ? En bloc.

8. Elections :

- du Président

Inclue dans l'élection en bloc du Comité directeur.

JDW : merci de votre soutien et de votre confiance. Mais je tiens à vous annoncer aujourd'hui que ce seront mes dernières années en tant que président. Car au début de mon mandat, j'avais déclaré que je ne ferai pas plus de 3 mandats de 3 ans. Depuis 2019, je sers notre fédération pour la promotion et le développement de notre sport. Je m'engage, tant que ma vie professionnelle qui devient de plus en plus intense me le permettra, à poursuivre mon rôle avec toute la passion et l'énergie qui m'animent afin que ces deux, trois ou quatre prochaines années soient réussies. Je m'engage à faire tout ce qu'un président de fédération doit réaliser. Donc, je compte sur vous tous pour continuer à soutenir notre fédération et à porter haut les couleurs de la pétanque suisse.

- Du Comité directeur

Election du Président et du nouveau Comité directeur accepté par acclamation.

- De la Commission nationale de discipline

AJP	Membre : Steve Lauper Suppléant : Jérôme Bard
ACVP	Membre : Luc Guérin Suppléant : Stéphane Amiguet
SAP	Membre : Patrick Peretti Suppléante : Dodo Fuchs
AVP	Membre : Jean-Daniel Comte Suppléant : Christophe Ducry
ACFP	Membre : Christian Pasquier Suppléant : Sébastien Blanc
ACGP	Membre : Denis Boutaz Suppléant : Philippe Rouveure

Pas de question, pas d'opposition. **Cette commission est élue par acclamation.**

- De la Commission nationale de recours

AJP	Membre : Olivier Portenier Suppléant : Peppino Natale
ACVP	Membre : Nicolas Koveschnikov Suppléant : ?
SAP	Membre : André Dällenbach Suppléant : Sandra Jordi
AVP	Membre : Benoît Labit Suppléant : Christophe Schnurrenberger
ACFP	Membre : Boubacar Gueye Suppléant : Sacha Kopferchmidt
ACGP	Membre : Thierry Bondallaz Suppléant : Marc-Aurèle Ricci

Pas de question, pas d'opposition. **Cette commission est élue par acclamation.**

- De la Commission des joueurs / joueuses L. Jacot-Guillarmod

Nous mettons en place une Commission des joueurs / joueuses formée de 1 à 2 joueurs par association cantonale ou régionale. Ils seront élus pour 3 ans, renouvelables. Elle se composera de 7 à 10 personnes. Son objectif est de faire remonter les informations du bas aux dirigeants, d'améliorer les conditions de jeux, de dire ce qui ne va pas. Ces personnes seront les représentantes des joueurs / joueuses. 2 d'entre elles participeront aux Comités Centraux et aux Assemblées cantonales afin de faire redescendre les infos aux joueurs. 2 à 3 séances par année sont prévues. Dans un proche délai, un cahier des charges sera fait ; un règlement est déjà rédigé. Les noms annoncés sont :

SAP : Schupach Yvonne
SAP : Bless Yvonne
ACFP : Benoît Lopez
AVP : Luc Camélique
AVP : Patrick Dumusc
ACVP : Cécile Egger
ACVP : Jérôme Thurre
ACGP : Sarah Bondallaz
ACGP : Denis Bontaz
AJP : Mario Natale

Pas de question, pas d'opposition. **Cette commission est élue par acclamation.**

9. **Nomination des vérificateurs des comptes 2025** C. Béroud

Tournus 2022 à 2030 selon document joint N° 11

Pour 2025, les vérificateurs seront l'ACFP et l'AVP. L'ACVP devient suppléant. Ils seront contactés en début d'année prochaine pour faire cette vérification.

Certaines cantonales ont été surprises de modifications apportées à ce tableau ; cela provient de la dissolution de l'Association Neuchâteloise qui en faisait partie.

10. **Budget 2025** C. Béroud

Présentation du budget selon document joint N° 12

Chaque année, nous avons entre CHF 20'000 et 25'000 de déficit, dans 6 ans nous n'aurons plus d'argent dans la caisse à ce rythme. Il faudra trouver les moyens de réduire voire supprimer ces déficits. Si vous avez des idées ou des propositions de sponsors, ce serait bienvenu. J'espère que les économies ne soient pas faites sur le dos des joueurs ; il serait bien de trouver un financement externe.

Ce déficit s'explique surtout par beaucoup plus de championnats internationaux, au moins 6 compétitions avec des déplacements coûteux.

Le comité fera tout pour tenter de réduire ce déficit, comme cela a été le cas pour 2024, mais au minimum de ne pas l'augmenter.

C. Jaegle : On répète de plusieurs années qu'il y a une perte de CHF 25'000, à terme il n'y aura plus d'argent dans les caisses. Ne faut-il pas dès maintenant revoir le budget et supprimer des postes ? Ne faudrait-il pas choisir que certains championnats internationaux ? Afin d'équilibrer le budget dans l'attente de sponsor ou autre solution.

CBé : oui, je suis d'accord, pour cet automne, il faudra prévoir un budget mieux équilibré à présenter à la prochaine Assemblée des Délégués.

C. Jaegle : pour accepter un budget, il faudrait que l'on nous présente un plan d'action pour améliorer la situation. Si on valide chaque année un tel déficit, nous sommes tous responsables. Il serait judicieux de décider qu'en 2025 on arrête l'hémorragie et qu'on réduise les dépenses.

CBé : je pense que cette année on peut accepter ce budget déficitaire mais pour le prochain, on doit arriver à une solution pour que le budget soit plus ou moins équilibré.

C. Jaegle : je n'étais pas présent aux précédentes assemblées, mais je ne conçois pas, en tant que directeur moi-même d'entreprise, que l'on puisse accepter plusieurs années consécutives un budget déficitaire. Il ne faut pas remettre à l'année prochaine pour prendre des mesures mais le faire déjà en 2025.

Nelly : en regardant le championnat suisse de tir de précision, 9/10 de charges, c'est énorme. (Diverses voix pour l'annulation de ce championnat).

CBé : les coûts d'organisation sont énormes, oui. Il faut 12 arbitres. Une proposition d'annulation peut être faite. Mais les joueurs et joueuses ne seront certainement pas content(e)s.

B. Guye : il est trop tôt pour annuler cette compétition. Attendons de voir d'autres solutions pour équilibrer le budget, mais il ne faut pas couper dans l'immédiat.

M. Dayer : Toute proposition doit être faite 15 jours avant l'assemblée. Il est donc trop tard pour cet exercice.

Plusieurs : Seulement le budget n'a été envoyé que hier.

CBé : un budget on peut le modifier. Si la proposition de supprimer ce championnat de tir est acceptée, on aura plus que 15'000 de déficit.

JDW : nous allons passer au vote du budget. S'il est accepté tel quel, on fera une année comme budgétisée et on trouvera une solution pour 2026. S'il n'est pas accepté, le comité retravaillera sur le budget et vous fera une nouvelle proposition.

Vote concernant l'acceptation du budget 2025 : 40 non, 12 abstentions, 87 oui.
Le budget 2025 est accepté à la majorité.

11. Swiss Olympic, exigences et mesures

J-D. Willemin

Ruth Metzler a été élue récemment à la présidence de Swiss Olympic ; nous avons soutenu sa candidature et espérons qu'elle ne manquera pas de tenir ses promesses envers les petites fédérations. Sachez que nos athlètes reçoivent des Olympic Cards qui donnent accès à des rabais et avantages spéciaux accordés par ses partenaires.

Des pourparlers de fusion entre la pétanque, le sport boule et la boccia ont lieu. Sport boule n'atteignent pas le quota minimum pour rester membre de Swiss Olympic. Suite à

l'annonce de leur éventuelle radiation, ils nous ont approcher afin de discuter sur une grande fédération regroupant les 3 sports de boules. Nous reviendrons vers vous quand nous aurons du nouveau.

En 2024 Swiss Olympic a requis une analyse de la fédération, faite conjointement. Suite à une audition de JDW et DF sur la situation de Swiss Pétanque, nous avons reçu l'analyse de Swiss Olympic, nous donnant des thèmes clés à travailler et améliorer. Des délais de mises en place sont à respecter.

Se référer au document joint N° 13

12. Swiss Pétanque Tour

S. Lambert

Debriefing de ces quelques années de travail en commun, après 2 finales réalisées. Quelques points de règlement : si vous êtes capitaines dans le A, vous ne pouvez pas jouer le B. Problème lors de la finale de cette année, il y a eu un changement de joueurs dans les finales B et je n'ai pas percuté. Afin que cela ne se reproduise plus, le matin lors des tirages, les équipes viendront à la table, les 3 joueurs avec leur licence. S'il manque un joueur ou une licence, l'équipe ne jouera pas. En cas de remplacement d'un joueur en raison de maladie ou absence professionnelle, un certificat médical ou un avis de l'employeur reste valable et obligatoire. Mais le joueur qui vient en remplacement doit être dans les joueurs sélectifs.

Le cahier des charges de l'organisateur des finales est clair et il permet une organisation facile. Un point va être modifié, il s'agit des 80 maillots de la finale. Ils doivent être commandés et achetés pas l'organisateur au fournisseur des équipements de Swiss Pétanque (Elvera). Ils fourniront des maillots à des prix imbattables et peuvent fournir les floquages. Mais si l'organisateur a un partenaire qui les fait gratuitement, il faut les faire chez lui. Donc SPT commande les maillots et c'est le club organisateur qui les paie.

Améliorations et propositions du SPT : pour la finale, la réalisation d'un tir mixte exhibition qui plaît aux joueurs et joueuses ainsi qu'au public. Une telle compétition pourrait remplacer le tir de précision, ce qui réduirait le coût de ce championnat. Autre proposition, passer les femmes en triplètes afin que plus de femmes puissent jouer les finales.

Pour 2026, en espérant qu'un ou une sera motivé(e) de reprendre mon poste, deux clubs de Genève se sont proposés pour la finale 2025. A Neuchâtel, cela fait 3 ans que nous en parlons, cela serait également de belles finales.

Je tiens à vous remercier pour l'organisation de tous ces concours, et vous dire, faites les concours comme vous voulez, mais surtout laissez les joueurs et joueuses marquer des points. Dans l'élite, tous veulent « chasser » des points, donc, continuez à organiser des concours SPT. Cela pourrait aussi déboucher par la découverte d'un sponsor dont la fédération a besoin.

SL remercie et félicite tous les acteurs Swiss Pétanque avec qui il a eu le plaisir de collaborer toutes ces années. Il s'arrêtera à contre-cœur après Delémont et espère que SPT continuera de bien fonctionner par la suite. Il sera toujours présent pour son successeur aux commandes.

13. Formations : CIEP Suisse et arbitres

P. Ziswiler et J-M. Arlettaz

Le 21 juin 2024, le **CIEP Suisse** a été officiellement fondé. Jean-Denis Willemin et Claude Raluy du CIEP (Centre International Européen de Pétanque) ont signé le contrat de collaboration. L'objectif est de former environ 12 personnes qui pourront ensuite proposer des formations dans différentes régions du pays. Nous avons lancé un appel par les biais des associations cantonales et leurs clubs, ainsi qu'une publication sur notre site Internet. Malgré le peu de candidat(e)s nous avons pu sélectionner 12 personnes pour la formation. La première a eu lieu en septembre 2024 à Trimbach. Les 12 participant(e)s, y compris JDW et moi-même, ont réussi l'examen de 3 heures. L'objectif est de fournir une formation solide, c'est pourquoi la formation se poursuit en 2025 par diverses activités. Au total, jusqu'au niveau de coach, la formation dure 3 ans. En 2025, les activités prévues sont de février à avril, formation pour les joueurs-joueuses à Cergine au CIEP. En avril, un jour de formation avec les jeunes et un jour de formation théorique. Un jour de formation dans un club amical. En septembre la formation continue avec le niveau 2. Vous trouvez régulièrement des informations sur notre site, dans la rubrique CIEP Suisse. Nous y éditerons le nom des formateurs certifiés ainsi que leur région respective.

Arbitres : comme vous pouvez l'imaginer, si vous voulez que notre sport soit toujours plus reconnu au niveau sportif, la formation doit être toujours active. D'une part nous devons former des nouveaux arbitres afin de pouvoir remplacer les anciens arrivant au bout de leur carrière. D'autre part, faire des formations de mise à niveau pour les arbitres en place, celles-ci leur permettront de bien tenir les règlements et les appliquer avec les modifications intervenues. Ainsi que donner des formations supérieures permettant aux arbitres plus ambitieux de devenir arbitre national et leur permettant également de pouvoir faire un examen d'arbitres européen.

Pour 2025, deux cours sont prévus. Les 2 et 3 mai, un cours de formation supérieur pour les arbitres en place. Les 15 et 16 novembre, un cours de formation de base pour les nouveaux candidats ainsi que pour les arbitres en place qui n'ont pas encore suivi de cours de mise à niveau depuis 2019 ; c'est leur dernière chance de mise à niveau car après ils ne seront plus considérés comme arbitre.

14. Propositions des Associations cantonales et régionales

J-D. Willemin

Se reporter aux propositions des cantonales envoyées par mail précédemment

1) Club de pétanque La Genevoise

Demande de gratuité pour la jeunesse dans tous les concours officiels ainsi qu'un lot en nature, y compris les championnats cantonaux et de Suisse.

Votation : proposition acceptée à la majorité.

2) AVP

Concerne le règlement des concours officiels soit le document de demande de concours à remplir. Chaque organisateur doit remplir un formulaire de demande. Pour cela, un délai doit être respecté afin de faire le calendrier des concours. Pour le non-respect de ce délai,

une amende de 50.- est établie. En cas où il n'y a pas de demande (concours sauvage), une amende de 300.- est prévue.

Proposition d'une augmentation à 150.- pour concours hors délai et 1'000.- s'il n'y a pas eu de demande. Car pour ceux qui ne respectent pas ces délais, les amendes actuelles ne sont pas assez dissuasives.

Votation : contre : 63 abstentions : 8 pour : 57 Votes manquants : 11 (non votés)
Proposition refusée

3) AVP

Concours B du Swiss Pétanque Tour. Lors de l'assemblée AVP 2023, la majorité des présidents de club ont décidé de ne plus organiser de concours B. Le coût financier étant important pour l'organisateur, beaucoup d'absentéisme sur les terrains et la plupart ne trouvent pas correct de faire jouer des perdants de poules pour un classement B et les faire monter sur un podium de remise de prix.

La proposition de l'AVP est de tenir un seul et unique classement pour tous les championnats et concours licenciés, un classement femme, un classement homme. **Pour les détails, se référer au document précédemment envoyé.**

Votation : proposition acceptée à la majorité de 86 pour.

Ce changement de règlement prendra effet en 2026.

15. Parole aux Délégués

SAP : remerciements au comité pour le travail effectué, tous ici savent que c'est beaucoup de travail. Pour la discussion concernant le budget, il fait la proposition de faire une demande à tous les clubs pour amener des idées afin d'améliorer la situation déficitaire, pour faire plus d'entrées et moins de sorties. Le budget doit nous parvenir 15 jours avant l'assemblée afin de pouvoir l'étudier.

CBé : en tant que responsable, je suis d'accord, mais le problème est que le 1^{er} week-end de février c'est trop tôt pour un trésorier. Si vous voulez les comptes et le budget plus tôt, il n'y a aucun problème, mais il faut prévoir l'assemblée à fin février – début mars.

C. Ducry : concernant les retraits de licences, aucun club en Suisse n'est au courant de ces retraits. Il y a eu plusieurs cas ces derniers week-ends de retraits suisses ou étrangers.

On peut le savoir par le programme « Boules » mais pour des concours non affiliés à Swiss Pétanque, il est impossible de le savoir. Selon le règlement, un organisateur est amendable dans ce cas-là. Il faut que Swiss Pétanque mette à disposition des clubs un listing centralisé de ces retraits.

JDW : un projet avec Swiss Olympic est prévu afin d'être transparent avec ces cas. Nous allons travailler sur ce point afin de mettre sur le site Internet les informations. Attention à la loi sur la protection des données si le fichier est public.

VJ : les lois des pays étrangers sur la protection de la diffusion de données empêchent de recevoir ces informations. Pour les retraits suisses c'est possible de le faire mais pas pour les Français, par exemple.

C. Ducry : il faudrait quand même voir avec la fédération européenne, car ça ne joue pas, ce n'est pas moral.

Plus d'autres interventions, le Président remercie l'assemblée pour leur présence et pour la confiance témoignée. Merci aux tenanciers de l'auberge qui ont mis à disposition la salle et le parking et aux traducteurs. Invitation à partager le verre de l'amitié.

Fait le 10 février 2025

Catherine Bovay

Ex-Secrétaire

Approuvé par le Président

Jean-Denis Willemin